



Contre les disparitions d'enfants, mobilisons-nous !

10 conseils aux parents

1. Toujours savoir où votre enfant se trouve et avec qui

Apprenez à vos enfants à ne jamais se déplacer seuls ou avec un tiers sans que vous en soyez avertis et que vous ayez donné votre autorisation. Faites leur comprendre qu'il est important pour vous de toujours savoir où ils sont et avec qui ils sont non pas pour les surveiller mais parce que vous vous faites du souci pour eux.

2. Connaître les parcours empruntés par votre enfant

Décidez avec vos enfants des parcours à suivre dans leurs déplacements que ce soit à pied ou en vélo. Expliquez-leur que s'ils suivent toujours ce chemin, il sera facile de les rejoindre s'il leur arrive quelque chose (mauvaise chute par exemple).

3. Décider d'un point de ralliement avec votre enfant

Conseillez à vos enfants, s'ils se perdent dans un grand magasin, de se rendre auprès d'une caissière ou à l'accueil du magasin. En effet ces personnes ne peuvent pas quitter leur poste de travail mais disposent d'un moyen de communication avec les agents de sécurité. Quand vous allez dans une galerie commerciale, vous pouvez également convenir d'un lieu de rendez-vous au cas où. Le mieux est de choisir le point d'information où se trouvent des hôtesses. Dans un parc d'attraction ou un jardin public, ce lieu de ralliement peut-être l'entrée principale.

4. Apprendre à votre enfant à ne jamais suivre un inconnu

Les enfants sont naturellement généreux et peu méfiants. Sans les rendre trop craintifs, il faut leur apprendre très tôt à ne jamais suivre un inconnu, même si celui-ci leur promet des choses agréables (un tour de manège, un gâteau à la pâtisserie...) ou leur demande de lui rendre un service. Les enfants sont particulièrement sensibles à tout ce qui concerne les animaux et les personnes mal intentionnées le savent bien.

5. Apprendre à votre enfant à dire non à un adulte

Apprenez à votre enfant que, s'il doit en règle générale obéir aux adultes, il doit également apprendre à se faire confiance. Quand un adulte, seul avec lui, lui demande de faire quelque chose qui lui fait peur ou qui le rend mal à l'aise, l'enfant a le droit de refuser. Conseillez-lui de rejoindre les autres enfants ou adultes présents. Un adulte de confiance comprend le malaise de l'enfant. Si nécessaire, il aura recours à un autre adulte pour convaincre l'enfant (par exemple de se laisser examiner s'il s'agit d'un médecin) Un adulte malveillant insistera ce qui renforcera le malaise de l'enfant mais peut emporter son adhésion si l'enfant n'ose pas lui résister.

6. convenir d'un mot de passe avec votre enfant

Sans trop inquiéter vos enfants, apprenez-leur à ne pas faire confiance aux inconnus, même à des personnes qu'ils identifient par leur tenue (policier, facteur...) ou qu'ils connaissent de vue (voisin, parent d'une copine). Pour parer à toute éventualité vous pouvez convenir avec eux d'un « mot secret ». Ce mot, connu seulement de vous et de votre enfant, lui permettra de savoir que la personne vient de votre part.

7. Apprendre à votre enfant à ne pas ouvrir à un inconnu

Un enfant se sent en sécurité chez lui. Comme les personnes âgées, il peut avoir tendance à ouvrir la porte à n'importe quelle personne étrangère qui gagne sa confiance particulièrement si elle a une apparence ou un prétexte « officiel ». Apprenez-lui à toujours prendre votre avis avant de laisser un étranger pénétrer dans votre domicile.

8. Prévenir votre enfant des dangers du net

En principe les réseaux sociaux, les forums et les tchats sont réservés aux plus de 13 ans et il est conseillé de ne pas laisser un enfant surfer seul sur le Net avant 12 ans. Il est également important de faire adopter à votre enfant des règles d'usage et de convenir avec lui d'horaires de navigation. Internet, les jeux, les réseaux sociaux permettent une multitude de contacts à votre enfant, même s'il est conscient des dangers, il n'est pas à l'abri de mauvaises rencontres. Un site à visiter et à faire connaître à votre enfant : <http://www.fais-gaffe.fr/>

9. Apprendre à votre enfant à se défendre

Même si votre enfant est un petit gabarit, il peut mettre en fuite une personne qui cherche à l'entraîner avec elle en s'opposant violemment. Des cris, des coups de pied, un enfant qui s'assoit par terre et qui résiste, tout cela attire l'attention des adultes présents qui vont intervenir ou au moins regarder ce qui se passe. Cela éloigne les personnes mal intentionnées. Vous pouvez aussi conseiller à votre enfant de prendre la fuite et chercher du secours, par exemple auprès de commerçants.

10. Faire apprendre à votre enfant des numéros de téléphone par coeur

Il est important de faire apprendre à votre enfant très tôt une série de numéros de téléphones par cœur, des numéros fixes et des numéros de portables (les vôtres, ceux de personnes de confiance) mais aussi le 15, le 17, le 18 et , biensur, le 119 .

Connaissez-vous le 116000 ? Ce numéro d'appel gratuit disponible 7j/7 et 24h/24 vous accompagne, vous soutient et vous conseille quand votre enfant a disparu (fugue, enlèvement parental, disparition inquiétante). Vous y recevrez aussi des conseils utiles, particulièrement en ce qui concerne la prévention des enlèvements parentaux.